



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

CI – 022M
C.P. – P.L. 170
Permis d'alcool

Regard de la santé publique sur l'alcool et son encadrement (Projet de loi 170)

Dr Horacio Arruda
Directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint

Le 12 avril 2018

Québec 

Contexte - Introduction

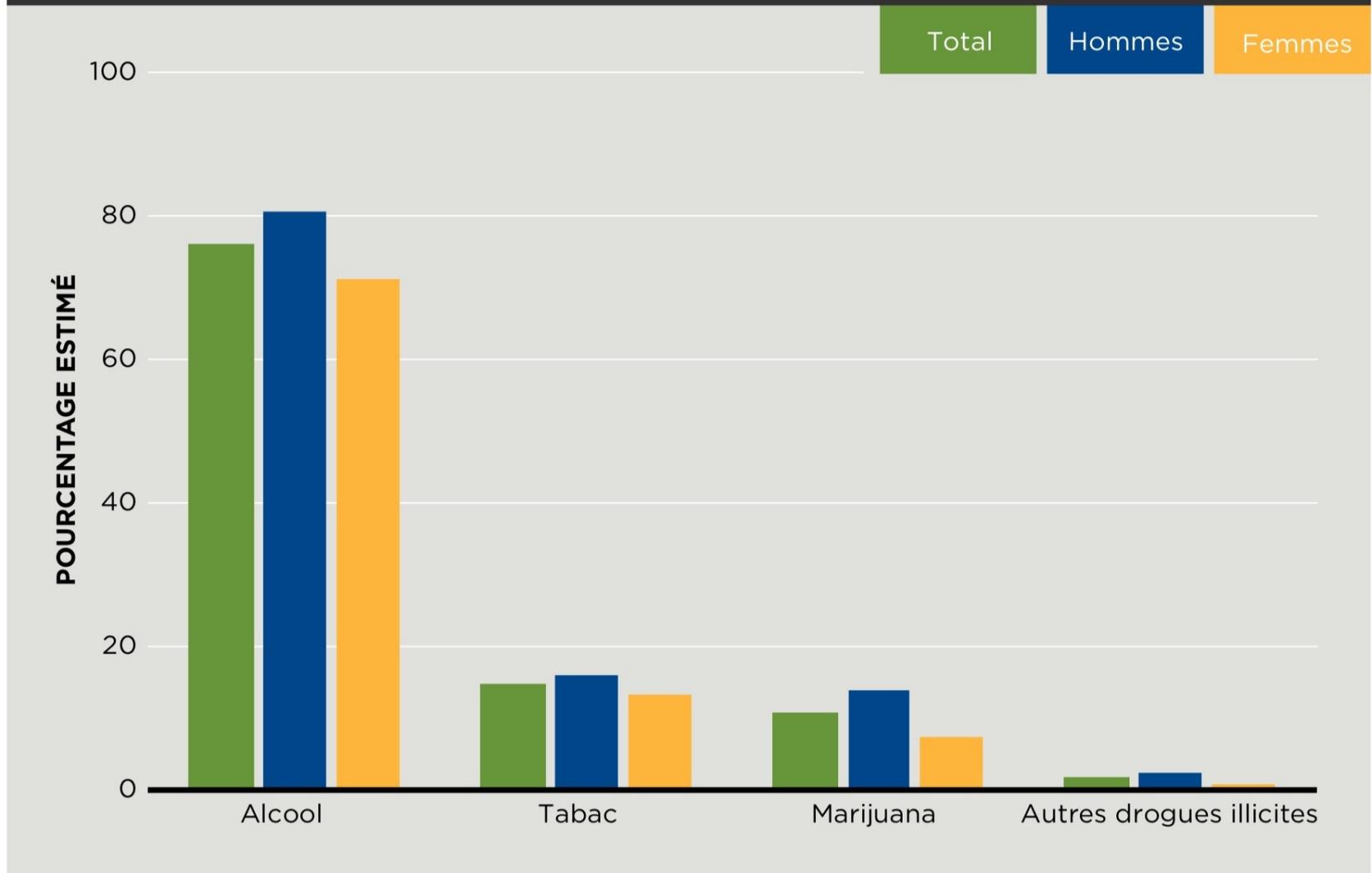
- Acceptabilité sociale importante
- Consommation associée à des événements agréables
- Société tolère bien :
 - favorise la consommation
 - promotion spécial du jour, prix réduits
 - promotion style de vie
- Consommation responsable

MAIS...

Contexte - Introduction (suite)

- Alcool substance psychotrope courante
- Effets importants sur la santé :
 - aiguë
 - chronique
 - associé à divers cancers
- Comportement – Décision personnelle :
 - habitudes de vie
 - importance des environnements favorables
- Possibilité d'intervenir à plusieurs niveaux
- Plan action interministériel en dépendances

Figure 1 : QUELLES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES LES CANADIENS CONSOMMENT-ILS?



Estimation du pourcentage de Canadiens de 15 ans et plus ayant consommé en 2013 de l'alcool, de la marijuana et d'autres drogues illicites durant l'année précédente et ayant fumé régulièrement¹.

Les effets sur la santé vont varier selon :

- Le sexe
- Certaines conditions, l'âge, la santé
- La fréquence et quantité consommée

LES EFFETS DE SANTÉ DÉPENDANTS DE DOSE



Tableau 1 : APERÇU DES EFFETS SUR LA SANTÉ ET LE COMPORTEMENT LIÉS À LA DOSE D'ALCOOL CONSOMMÉE

EFFETS DIRECTS	MALADIES ET AFFECTIONS	FONCTIONS ET SYSTÈMES	COMPORTEMENT
<p>Les habitudes de consommation à risque peuvent causer:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles liés à la consommation d'alcool • Amnésie (p. ex. psychose de Korsakoff) • Perte de mémoire et évanouissements • Délire dû à une forme grave de retrait • Ensemble des troubles du causés par l'alcoolisation foétale (ETCAF) 	<p>La consommation d'alcool est liée aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles liés à la consommation d'autres drogues • Lésions cérébrales • Maladies hépatiques • Divers cancers • Maladies cardiaques • Accident vasculaire cérébral • Pancréatite • Troubles de santé mentale • Suicide • Ulcères d'estomac • Hypertension • Maladies cardiovasculaires • Diabète • Infections transmises sexuellement 	<p>La consommation d'alcool peut nuire aux systèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système immunitaire • Stress • Mémoire, cognition • Digestion • Cœur, sang, poumons • Cerveau • Hormones • Muscles • Fertilité • Peau • Développement 	<p>Les habitudes de consommation à risque peuvent entraîner les effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comportements à risque • Impulsivité • Violence • Blessures • Mémoire défaillante • Prise de décisions mal avisées • Manque de coordination • Mauvais résultats scolaires • Fonctionnement social et professionnel défaillant

Références : 4, 42, 49, 51-127

EXEMPLES D'EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

COURT TERME

LONG TERME

Ivresse
Délire
Désinhibition
Psychose
Vision
Comportement à risque



Intoxication alcoolique

Prise de décision
Mémoire
Anxiété
Dépression



Le cancer

Infections transmises sexuellement
Les troubles liés à l'utilisation d'alcool et d'autres drogues

Dommmages
cérébraux
Accident vasculaire
cérébrale
Santé mentale

Cardiopathie
Hypertension

Pancréatite
Ulcères de l'estomac
Stéatose hépatique
Hépatite
Cirrhose

Fertilité

Peau
Muscles
Hormones
Système immunitaire
Système de stress

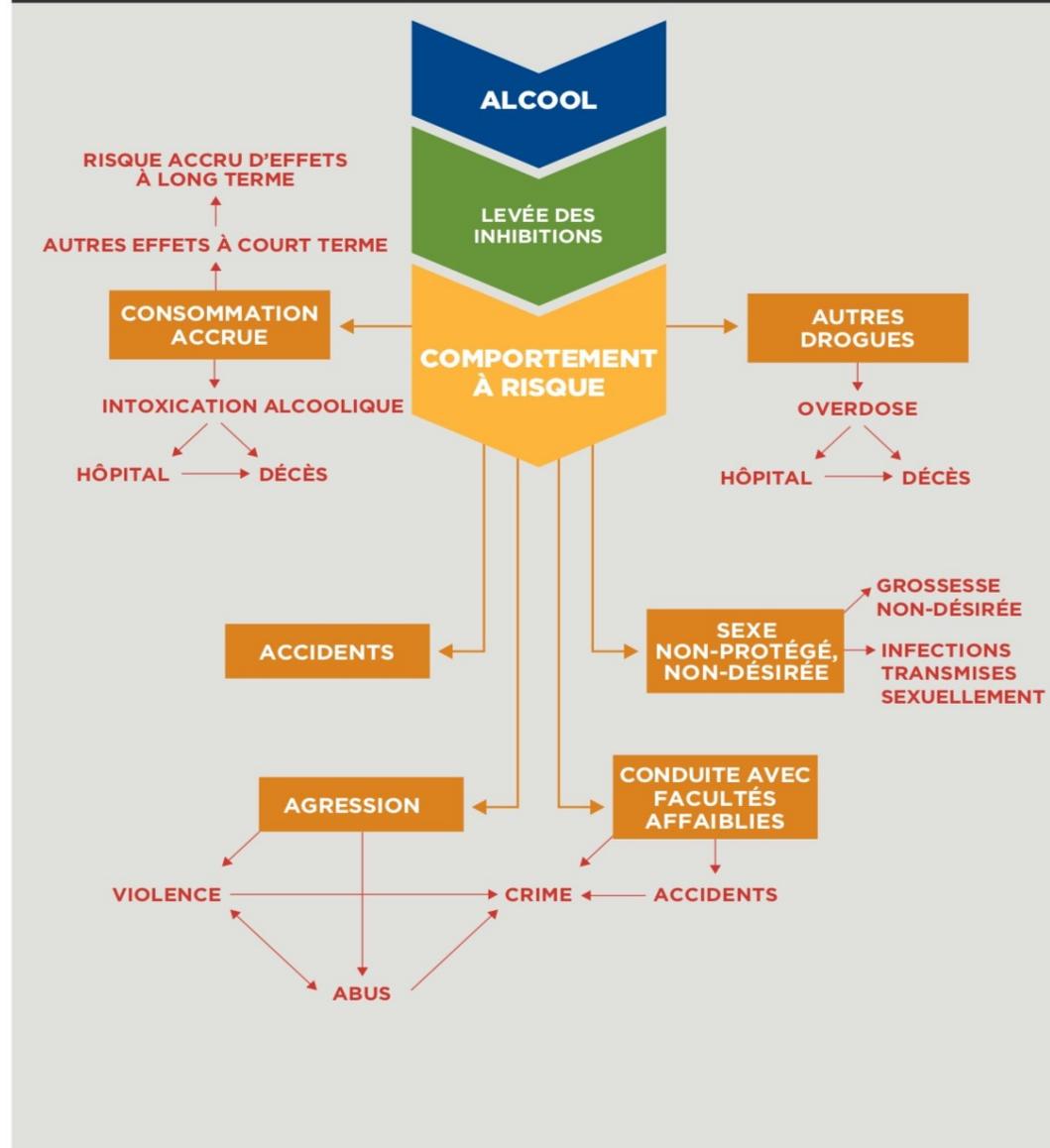
Blessures
Commande des
mouvements



Inconvénients pour soi et autrui liés à la consommation

Types de risques	Situations	Conséquences possibles
Profils à risque	<ul style="list-style-type: none">Femmes enceintes ou qui prévoient le devenirAdolescentsPersonnes qui prennent des médicaments	<ul style="list-style-type: none">Trouble du spectre de l'alcoolisation fœtaleAccidents ou blessuresProblèmes sociaux
À court terme	<ul style="list-style-type: none">Sous les effetsAprès avoir consommé	<ul style="list-style-type: none">Intoxications et surdoses (accidents vasculaires cérébraux et dépressions respiratoires, pertes de mémoire, rapports sexuels non désirés)Accidents ou blessuresProblèmes psychosociaux (violence, problèmes affectant le bien-être familial, les amitiés et le travail)Mort
À long terme	<ul style="list-style-type: none">Au-delà des seuils de consommation à faibles risques	<ul style="list-style-type: none">Accidents ou blessuresProblèmes physiques (ex. : cancers, maladies chroniques, cardiovasculaires et neurologiques)Problèmes psychosociaux (ex. : abus et dépendance, violence, problèmes affectant le bien-être familial, les amitiés et le travail)Mort

Figure 5 :
REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES NOMBREUX EFFETS
DE L'ALCOOL SUR LES COMPORTEMENTS À RISQUE



Références : 4, 6, 9, 42-44, 86, 93, 125, 146, 208-210, 214, 295, 309, 311, 312, 315-327.

Figure 4 :
RÉPARTITION DES COÛTS ESTIMÉS DE L'ABUS D'ALCOOL
AU CANADA EN 2002⁶

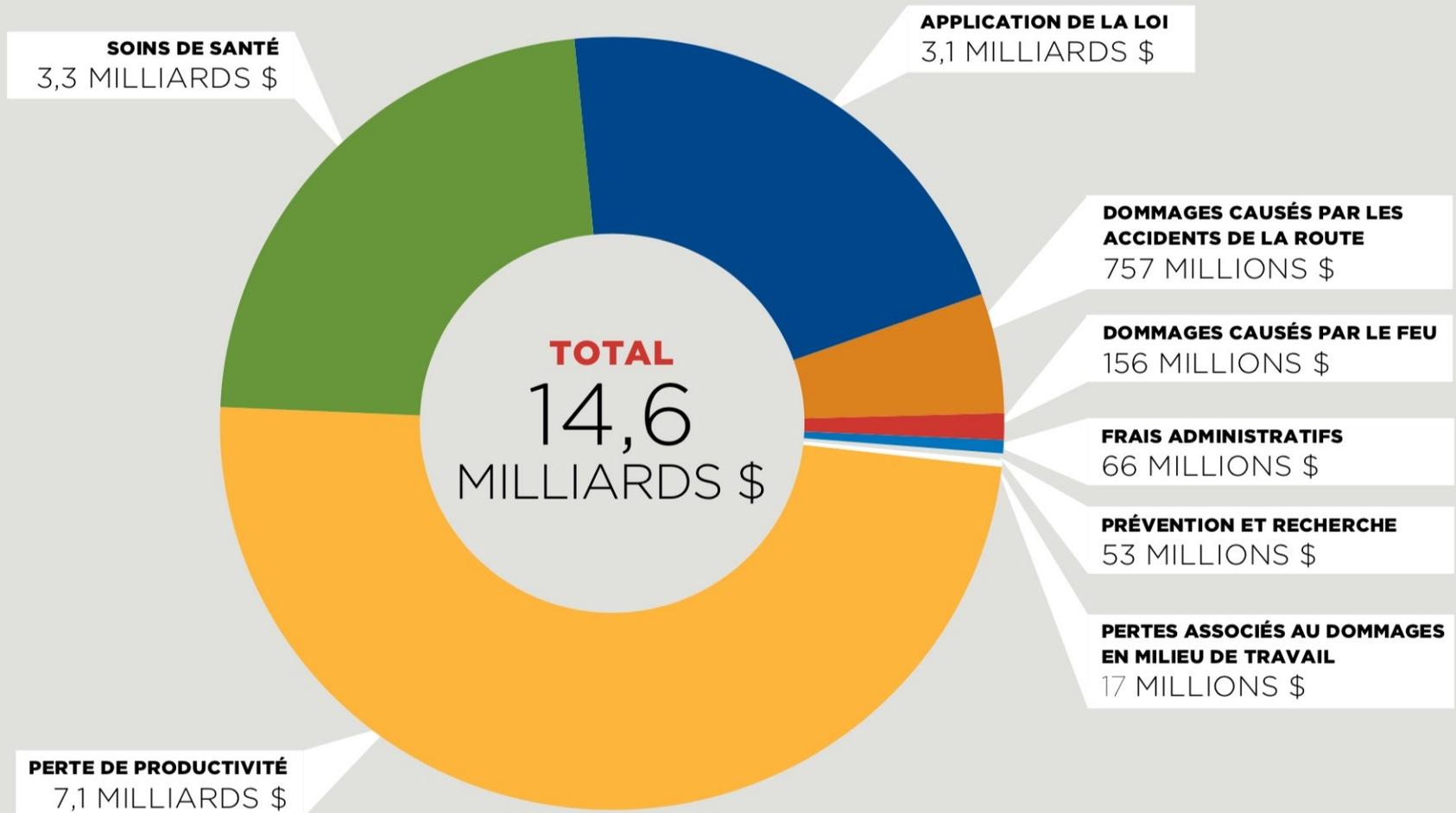


Figure 9 : TYPES DE FACTEURS ET NIVEAUX D'INFLUENCE SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL

INDIVIDU

Réaction à l'alcool :

- Stimulation
- Métabolisme
- Génétique
- Attentes

Personnalité :

- Impulsivité
- Recherche de sensations

Transitions de la vie :

- Départ aux études
- Obtention ou perte d'un emploi
- Mariage
- Divorce
- Nouveau rôle de parent
- Retraite

Stress :

- Gestion
- Effet plus gratifiant de l'alcool

FAMILLE ET AMIS

Amis :

- Habitudes de consommation
- Pression de conformité
- Comportement
- Soutien social

Famille :

- Modèles de comportement
- Méthodes parentales
- Maltraitance, stress, violence familiale
- Croyance et attitudes relatives à l'alcool
- Permission donnée aux enfant de goûter à l'alcool

COMMUNAUTÉ ET SOCIÉTÉ

Accessibilité :

- Coût
- Facilité d'accès
- Points de vente au détail

Exposition :

- Commercialisation à grande échelle
- À la télévision, à la radio, dans les films, dans la littérature
- Dans les médias sociaux et sur les sites Web

Acceptabilité sociale :

- Attentes sociales
- Acceptabilité dans certaines situations (p. ex., les fêtes, les célébrations, à l'université ou au collège)
- Non-acceptabilité dans d'autres situations (p. e.x., pendant la grossesse, avant ou pendant la conduite, avant l'âge légal, si cela mène à la violence)
- Stigmatisation des personnes qui ne boivent pas



Interventions indiquées

Agir sur les facteurs individuels

- Réduire sa consommation
- Faire des interventions brèves auprès des consommateurs à risque
- Reconnaître le risque et intervenir

Agir sur l'accessibilité et l'exposition

- Fixer les prix minimums et les taux de taxation
- Contrôler les ventes et l'accessibilité
- Appliquer les lois sur l'âge minimal
- Réduire ou mettre fin à la publicité sur l'alcool

Agir sur l'acceptabilité sociale

- Développer une stratégie de l'usage nocif et de réduction des méfaits
- Réaliser des campagnes de sensibilisation

En regard de ce projet de loi

Finalité de la loi : Modernisation des permis

- Cohérence gouvernementale et bien commun
 - Impératif de sécurité publique
 - Protection des personnes mineures
 - Consommation excessive
 - Santé
 - Tranquillité publique

Éléments positifs

- **Maintien de l'accès à l'alcool en soirée à 23h**
- Premier pas vers l'obligation des titulaires de permis et personnes chargées de administration d'établissement de suivre une formation
- Conférer des pouvoirs additionnels à la Régie pour lui permettre d'intervenir au regard du non-respect des règles entourant la vente et la fabrication de boissons alcoolisées
- Indication de l'intention de revoir le règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs

Éléments positifs (suite)

- Limiter la vente en épicerie et en dépanneur des mélanges à la bière à un taux de 7 % d'alcool
- Avoir établi des prix minimums pour la bière

Des préoccupations ou mesure à intensifier

- Éléments encadrés par voie réglementaire seront à suivre et s'assurer que les moyens pour les appliquer seront à la disposition de la Régie
- Fixer des prix minimums par réglementation
- Rendre obligatoire la formation sur la consommation responsable à tous les serveurs d'alcool (article 33)

Des préoccupations ou mesure à intensifier (suite)

- Prévoir une heure maximale raisonnable associée à l'arrêt de la vente d'alcool dans le cadre des permis accessoires (article 28)
- S'assurer que les restaurants ne deviennent pas des bars après la fermeture de la cuisine
- Gestion des distributrices d'alcool dans les lieux d'hébergement (article 29)
- Les balises pour étendre les heures d'exploitation d'un permis d'alcool lors d'événements à caractère culturel, social, sportif ou touristique (article 20)

Autres préoccupations

- Accroître le respect de l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs
- Interdire la publicité portant sur l'alcool sur Internet ou mieux l'encadrer selon des objectifs de santé et de sécurité publique
- Intensifier l'éducation aux jeunes
- Agir en amont pour prévenir les problèmes



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

Questions et commentaires

Les figures présentées sont tirées du *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2015*
La consommation d'alcool au Canada.